

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 105 (1964), p. 1-18

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1964__105__1_0

© Société de statistique de Paris, 1964, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE

DE PARIS

(RECONNUE ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 19 JUIN 1869)

N° 1-2-3. — JANVIER - FÉVRIER - MARS 1964

SOMMAIRE

I. — Procès-verbal de la séance du 18 décembre 1963	2
II. — Procès-verbal de la séance du 15 janvier 1964	3
III. — Procès-verbal de la séance du 19 février 1964	10
IV. — Rapports du Trésorier et de la Commission des Fonds et Archives	12
V. — Les statistiques de la production industrielle du triple point de vue du fonctionnaire, du représentant du syndicat professionnel et de l'industriel, communication par MM. Jean PRÉVOT, Maurice DUMAS et Jacques DAVID	19
VI. — Statistiques nationales et statistiques des communautés européennes, communication par M. Raymond DUMAS	31
VII. — Chronique de production industrielle : Évolution de la production industrielle de 1959 à 1962, par Mademoiselle MONOD	39
VIII. — <i>Variété</i> : Essai d'application de la théorie de l'information à la délimitation des valeurs dites normales ou pathologiques en biologie, par M. le D ^r Fred MILHAUD	55
IX. — <i>Bibliographie</i> : Théorie et pratique comptables (MM. A. DALSACE et G. THIBAUT), par M. Charles PENGLAOU	60
Deuxième Congrès de l'Association française de calcul et de traitement pour l'information (1961), par M. G. FOURLINNIE	61
X. — Publications reçues du 1 ^{er} janvier 1964 au 31 mars 1964	62
XI. — Principaux articles parus dans les publications de l'I. N. S. E. E. du 1 ^{er} janvier 1964 au 31 mars 1964	63

I

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 18 DÉCEMBRE 1963

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. PIERRE DELAPORTE, PRÉSIDENT

La séance est ouverte à 17 h 30 dans la salle de cinéma de l'ancienne Chambre de Commerce de Paris, par M. Pierre DELAPORTE, Président.

PROCÈS-VERBAL DE LA PRÉCÉDENTE SÉANCE

L'approbation du procès-verbal de la séance du 20 novembre 1963 est ajournée jusqu'à sa publication dans le Journal.

NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES

M. le Président fait connaître que les demandes de candidatures présentées à la dernière séance n'ayant soulevé aucune objection, MM. DOUCET Jacques, ÉPAILLARD Jean, GIRSCHIG Robert et M^{lle} ULMO Jeanine, sont nommés membres titulaires.

M. le Président a reçu les demandes de candidatures suivantes :

M. LIBOUBAN Pierre, 12, rue de Normandie, Courbevoie (Seine), présenté par MM. Rechner et Prévôt;

M. SOLARI Luigi, professeur d'économétrie à l'Université de Genève, 6 chemin de la Petite-Californie, Vesenaz-Genève (Suisse), présenté par MM. F. Rosenfeld et J. Antoine.

Conformément à l'article 3 des Statuts, il sera procédé à l'élection de ces membres lors de la prochaine séance.

ÉLECTIONS

M. le Président déclare clos le scrutin pour le renouvellement du Conseil et demande à MM. de Chergé, Hudrey et Rechner de bien vouloir effectuer le dépouillement du scrutin.

COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

M. le Secrétaire Général signale qu'il a reçu, pour la Bibliothèque de la Société, les ouvrages suivants :

— *Cours de calcul des probabilités*, par M. G. CALOT.

— *Théorie et pratique comptables*, par MM. André DALSACE et Gaston THIBAUT (Collection « Que sais-je? »).

COMMUNICATION DE M. ROBERT GIBRAT : « LES STATISTIQUES DE RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES ET L'AVENIR A LONG TERME DE L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE »

M. le Président donne la parole à M. Robert GIBRAT pour le développement de sa communication dont le texte sera inséré dans un prochain numéro du Journal.

M. le Président adresse toutes ses félicitations au Conférencier pour son intéressant exposé et ouvre la discussion à laquelle prennent part MM. Ulmo, Dupra, Bernard, Caumartin, Rémary, Morlat, Rechner.

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS

M. le Président remercie les scrutateurs et fait connaître que le dépouillement a donné les résultats suivants :

Votants.	321
Suffrages exprimés.	318
Majorité absolue.	160

Ont obtenu :

M. Jacques DUMONTIER, comme Président pour 1964	314 voix
M. Daniel DUGUÉ, comme Vice-Président pour 1964-1965-1966	316 voix
M. Alain de RIEDMATTEN, comme Trésorier-Archiviste pour 1964-1965-1966	316 voix
M. Jean BOURGEOIS-PICHAT, comme Membre du Conseil pour 1964-1965-1966	315 voix
M. Jacques LESOURNE, comme Membre du Conseil pour 1964-1965-1966	316 voix

En conséquence, le Conseil de la Société est composé comme suit pour l'année 1964 :

Président : M. Jacques DUMONTIER
Vice-Présidents : MM. Jean FOURASTIÉ, Robert GIBRAT, Daniel DUGUÉ.
Secrétaire Général : M. Marcel BRICHLER.
Trésorier-Archiviste : M. Alain de RIEDMATTEN.
Membres du Conseil : MM. Eugène MORICE, Georges MORLAT, André VESSERAU, Joseph KLATZMANN, Jean BOURGEOIS-PICHAT, Jacques LESOURNE.

ainsi que les Présidents Honoraires et Anciens Présidents de la Société.

La séance est levée à 19 h.

II

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 15 JANVIER 1964

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. PIERRE DELAPORTE, PRÉSIDENT SORTANT

La séance est ouverte à 21 h 30, dans les salons de la Maison des Polytechniciens, par M. Pierre DELAPORTE, Président sortant, qui prononce l'allocution suivante :

Mes Chers Collègues,

Ainsi qu'il est de tradition, je dois, comme Président sortant, à cette première séance de janvier, faire un bref rappel de l'activité de notre Société au cours de l'année précédente.

Nous avons eu, malheureusement, à déplorer le décès de plusieurs de nos membres éminents :

- M. Jean Morini-Comby, Professeur à la Faculté de Droit de Montpellier et Directeur de l'École Supérieure de Commerce de Montpellier.
- M. Marcel Dollfus, Ancien Directeur de la Banque de l'Entreprise, Vice-Président de la Banque Internationale de Commerce.
- M. Louis Maigret, Expert Comptable, Directeur Général de l'Institut de Comptabilité.
- M. Paul Combe, Professeur Honoraire au Lycée Chaptal, Membre du Conseil d'Administration de la Société d'Ethnographie de Paris, ancien Président de la Section de Paris de la Ligue Internationale de la Paix.
- M. Henri Le Sueur, ancien Professeur à l'École Nationale Supérieure des Mines de Paris et ancien Président de Section au Conseil Supérieur des Mines. Il était membre de notre Société depuis 1942.
- M. Franco Savorgnan, Ancien Président de l'Institut Central de Statistique d'Italie, ancien Président de la Société Italienne de Démographie et de Statistique; il fut une personnalité éminente de l'Institut International de Statistique où il fut élu en 1926 et en a été Vice-Président de 1934 à 1947. Il était membre honoraire associé de notre Société depuis 1926.

Je renouvelle aux familles de nos collègues disparus nos vives condoléances.

Notre Société s'est heureusement accrue en 1963 de 68 nouveaux membres à titre personnel. En tenant compte des décès et de 10 démissions, notre effectif, obtenu par opérations d'arith-

métique simple appliquées à une information aléatoire, serait de 1 037, nombre encore jamais atteint. Il est formé de 1 014 membres titulaires dont 91 sociétés et de 23 membres honoraires associés.

Au cours de l'année 1963, nous avons bénéficié de communications d'une haute tenue scientifique. Nous avons tout d'abord, en janvier, eu la projection d'un film : « L'analyse statistique élémentaire par la méthode du fibrogramme » dû à notre collègue M. Georges Guilbaud et à notre ancien Président M. Robert Hénon. On se souvient de l'intérêt qu'il suscita par une discussion des plus animées.

En février, notre ancien Président, M. Gabriel-René Chevry nous révélait : « Quelques détails peu connus sur le recensement de la population en 1962 », information qui ne peut être imprimée dans les publications officielles des Résultats, mais qu'il est nécessaire de connaître pour en faire une interprétation saine.

En mars, nous avons entendu des communications de MM. Charles Becquet, J. Roland et Jean Bourdon sur : « L'interaction des problèmes linguistique et économique en Belgique ».

Puis, en avril, nous eûmes une communication de notre ancien Président, M. Charles Penglaou, sur : « Quelques aspects économiques, comptables et statistiques de la liquidité monétaire » où il nous exposa comment se présentent, aux instants successifs, le rapport des disponibilités aux exigences.

En juin, M. Jean Stoetzel présenta une communication sur : « Études d'opinion et de marché et psychologie économique » dans laquelle il nous montra divers aspects du comportement individuel et notamment l'indice psychologique de l'indice du coût de la vie.

Notre séance d'octobre fut organisée en commun avec la Société des Ingénieurs Civils. MM. Robert Gibrat, Maurice Girault, Daniel Dugué et Georges Morlat y ont présenté 4 aspects de la « Statistique et l'art de l'Ingénieur ».

En novembre, MM. Jacques David, Maurice Dumas et Jean Prévôt nous ont parlé des « Statistiques de la production industrielle ».

Enfin, en décembre, notre Vice-Président, M. Robert Gibrat, nous a traité des « Statistiques de ressources énergétiques et l'avenir à long terme de l'énergie nucléaire ».

A l'énumération de ces travaux, je dois ajouter qu'en qualité de Président de la Société de Statistique de Paris, j'ai été appelé à présider une séance de la session de la Société Hydrotechnique de France sur « la Statistique en Mécanique des Fluides et en Hydrologie » qu'avait organisée M. Robert Gibrat, son Président.

Enfin, avec notre Secrétaire Général, M. Marcel Brichler, nous avons représenté la Société de Statistique de Paris à la 34^e session de l'Institut International de Statistique, au mois de septembre, à Ottawa.

Au cours de l'année 1963, le prix Michel Huber, fondé par un de nos anciens Présidents, a été attribué à M. Eugène Morice, pour les travaux de statistique qu'il a publiés dans notre journal.

Pour terminer ce compte rendu de mandat, je voudrais exprimer mes plus vifs remerciements à notre Secrétaire Général, M. Brichler, qui, avec son inlassable dévouement, a assumé toute la tâche administrative de notre Société, l'organisation des séances et la publication de quatre numéros annuels de notre journal, ainsi que les tables des matières et auteurs pour la période 1936-1960 qu'avait préparées notre ancien Secrétaire Général, M. Pierre Depoid. Le Conseil a pris la décision de principe de publier en 1964 un numéro de plus du journal, afin qu'à l'avenir les dates indiquées sur les numéros futurs correspondent aux dates de la publication et non plus, comme précédemment, à celles des communications. Ceci permettra de ne plus donner la fausse impression à nos lecteurs d'un retard permanent dans la publication, mais entraînera encore une fois un surcroît de travail à notre Secrétaire Général.

Je voudrais remercier aussi notre Trésorier, M. Daniel Gensbittel, qui a demandé à être relevé de ses fonctions après les avoir assumées pendant 13 années et avoir ainsi acquis de nombreux titres à la reconnaissance de notre Société.

Enfin, je tiens à remercier le Conseil et vous tous, mes Chers Collègues, de l'appui et de la sympathie dont vous m'avez entouré tout au long de cette année de présidence.

Mes Chers Collègues, j'arrive maintenant à l'objet principal de cette séance qui est l'installation de notre nouveau Président.

M. Jacques Dumontier, qui accède aujourd'hui à la plus haute dignité de notre Société, présente à la fois tous les titres susceptibles de la justifier. Né en 1914, il fit de brillantes études de mathématiques et nous le trouvons à l'École Polytechnique en 1933, à l'École Libre des Sciences Politiques dans la section Finances Publiques, puis, en 1945, il passe brillamment une thèse de Doctorat en Droit sur « L'équilibre économique, l'équilibre biologique, l'équilibre physique ». Ce travail théorique, sur la comparaison des diverses notions d'équilibre, lui vaut le prix de thèse avec médaille d'argent de la Faculté de Droit de Paris. Entré dès 1942 au Service National des Statistiques, il assume les fonctions de Secrétaire de la Commission du coût de l'Occupation jusqu'à fin 1945 et participe, à ce titre, au Congrès de la Paix et au Congrès de Paris. Toujours appartenant à ce Service,

devenu alors l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques, il est détaché à partir de 1946 au Plan dans les fonctions de Directeur-Adjoint de la section économique et collabore avec notre Vice-Président, M. Jean Fourastié.

Dès février 1946, il est saisi par M. Monnet d'une demande américaine pour connaître le revenu national et les prévisions sur ce revenu, ce qui détermine l'orientation future des travaux de M. Dumontier. Ces recherches le conduisent à publier, en 1947, un travail intitulé « Évaluation du revenu national français et premier établissement de comptabilité économique ». La mise en évidence de la nécessité de tenir compte des flux financiers fait que ce travail restera incompris pendant plus de 10 ans et que c'est seulement maintenant qu'on admettra la justesse de ses vues. Cependant, M. Dumontier fait, en 1946, une estimation du revenu national français de 1938, prépare le plan de 1946 à 1948, puis devient Conseiller, en matière de Statistique, auprès des Ministres aux Affaires Économiques des Gouvernements successifs.

En 1953, il devient Chef du Service des Études au Commissariat National à la Productivité, puis membre du Comité Restreint à la Productivité, enfin, membre du Conseil d'administration de l'Association Française pour l'Accroissement de la Productivité.

En janvier 1955, notre ancien Président, M. Closon, alors Directeur Général de l'I. N. S. E. E., lui demande de prendre la direction de la Conjoncture. Depuis 2 ans, il y occupe le poste de Directeur de la Statistique Générale.

D'autre part, M. Dumontier a mené, parallèlement, une carrière dans l'enseignement. Depuis 1946, il a enseigné à l'École d'Applications de l'I. N. S. E. E., à l'E. N. O. E. S., au Collège libre des Sciences Politiques, ainsi que pendant 2 ans à l'École Nationale d'Administration. Cette carrière professorale fut profondément modifiée lorsque, en 1959, M. Dumontier fut nommé Professeur d'enseignement économique à l'École Polytechnique. Il dut alors abandonner toutes ses autres charges de professorat pour se consacrer plus pleinement à cette nouvelle tâche où il remplaça notre ancien Président, M. François Divisia.

Depuis 1951, M. Dumontier est membre du Conseil Économique et Social et Vice-Président de la Commission de la Conjoncture de ce Conseil. A ce titre, nous lui devons 24 rapports de conjoncture qui font autorité et dont vous connaissez la teneur par les grands journaux.

Il a publié 2 ouvrages :

- en 1949 : *Observation économique*, aux Presses Universitaires de France;
- en 1950 : *Budget économique et capital national*, aux Presses Universitaires de France également.

Il a écrit de nombreux articles de statistique économique dans les revues scientifiques et dans « La Vie Intellectuelle ».

La Société de Statistique de Paris lui doit deux communications de haut intérêt, l'une, en 1952 sur « La statistique industrielle aux États-Unis », l'autre, en 1957, sur « La prévision à l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques ».

Nous trouvons M. Dumontier comme fondateur, avec M. François Perroux, en 1947, de l'« International Association for Research on income and wealth ». Il est membre de nombreuses sociétés scientifiques et a été élu, en 1958, membre de l'Institut International de Statistique.

Qu'ajouterai-je encore? Que M. Dumontier a beaucoup voyagé, participé à de nombreux congrès, fait des études de productivité dans les pays étrangers, a été chef d'une mission en Chine, est allé en Russie, toujours au voisinage du 40^e parallèle nord, se plaît-il à dire.

M. Jacques Dumontier est Officier de l'ordre de la Légion d'Honneur depuis juillet 1955, Croix de Guerre.

Toutes ces activités n'ont cependant pas empêché M. Dumontier de garder une large part à sa vie de famille au milieu de ses huit enfants et maintenant de petits enfants.

Ainsi, mes Chers Collègues, n'exagérerais-je pas en disant tout à l'heure que M. Jacques Dumontier avait plusieurs fois les titres qui justifiaient son accession à la présidence de notre Société. Je suis certain que sa présidence donnera à celle-ci un nouveau prestige et une vitalité scientifique nouvelle.

Je lui transmets donc la charge que vous m'aviez confiée en lui demandant de prendre place à ce fauteuil.

INSTALLATION DU PRÉSIDENT POUR 1964 ET DU BUREAU — DISCOURS DE M. JACQUES DUMONTIER

Je remercie vivement M. Delaporte des paroles trop élogieuses et indulgentes qu'il a prononcées à mon égard. En réalité, j'ai été un très mauvais vice-président pendant l'année écoulée. En anticipant sur ce que je dirai sur la représentativité des indices, je peux préciser que mon assiduité en 1964 par rapport à 1963 a déjà un indice infini et je ferai mieux encore.

Je remercie également toutes les personnes présentes qui ont voté pour moi, bien que le système de la liste unique ait quelque peu violenté leur conscience. Je me demande, à cet égard, si la Société

de Statistique de Paris, dont la matière première est le hasard, ne pourrait mettre en œuvre un processus de désignation des candidats basé sur un certain nombre de critères qui détermineraient une population d'éligibles, parmi lesquels seraient choisis non pas un mais deux candidats pour la présidence ou, plus exactement, pour le poste de membre du bureau qui amène automatiquement 6 ans plus tard à la présidence.

A ce sujet, je vais vous confier une crainte. Ayant lu dans mes nuits d'insomnie pas mal de choses concernant les salons parisiens au XVIII^e siècle, j'ai repéré le conseil que Lord Chesterfield donnait à Madame Du Deffand dans les salons qu'elle tenait à deux cents mètres et il y a deux cents ans d'ici : « ne soyez jamais coupable envers une société, car si un individu a de l'indulgence, une société ne pardonne jamais ». Il faut croire que la Société de Statistique de Paris a pardonné à mon absentéisme. C'est normal d'ailleurs puisqu'elle travaille sur le hasard qui n'a ni mémoire, ni conscience, comme nous le savons tous.

Laissons-là ces propos personnels et revenons à ce que je dois vous dire de plus sérieux.

Vous avez remarqué que, sur la carte d'invitation, il était fait allusion à une allocution du président sortant et à un discours du président rentrant. J'ai demandé à M. Brichler la différence qu'il y avait entre une allocution et un discours : celui-ci m'a dit qu'un discours portait sur des sujets que celui qui les traitait avait connus pendant sa carrière professionnelle, que c'était une tradition sans être une obligation.

Je vous dirai donc deux mots de ces sujets, mais je réduirai mon exposé à la limite minimum car, dans cette même salle, j'ai souvent entendu de longs discours du président sortant, pendant que celui qui faisait vraiment œuvre scientifique — le confrencier — rongait son frein et, si vous me permettez cette expression, « se rentrait dans la gorge » ce qu'il avait à dire pour plus tard. Or, ce que doit dire mon ami Gaston Leduc est passionnant parce que, d'une part, l'économie des pays sous-développés est vraiment la question principale qui se pose à nous tous dans le long terme, mais également parce que M. Leduc est un excellent économiste. Tout ceci me fait prévoir de nombreuses interventions, d'où la nécessité de me limiter.

Je vous parlerai donc seulement de comptabilité globale et des indices.

Au statisticien scientifique qu'est M. Delaporte n'a succédé qu'un statisticien administratif. Modeste en son dessein, le statisticien administratif a néanmoins un rôle à jouer : celui de donner des statistiques. Mais alors se pose souvent la question de savoir ce qu'il fait et dans quel but il le fait, ce qui conditionne son propre effort.

Prenons d'abord la question de l'exhaustivité : pendant le XIX^e siècle, les calculs de revenu national étaient tombés en décadence ; on les faisait « par défaut » ou même, si je puis exprimer ce qui ressemble à un calembour, « par excès de défaut ». Dugé de Bernonville, puis Rivet totalisaient les salaires allégrement, les revenus des sociétés avec ardeur, les revenus mixtes (c'est-à-dire ceux des exploitants individuels) avec beaucoup de réticence (car ils leur étaient dans le fond très peu connus) et ne voulaient rien savoir pour ajouter les revenus relatifs aux autres activités. Ceci était du travail scientifique et donnait une limite par défaut.

Mais l'homme d'action doit donner un chiffre. La question s'est posée quand M. Monet, en 1946, a obtenu de l'argent des américains. Ceux-ci, en bons banquiers, nous ont posé la question suivante : quel est exactement votre revenu national et de combien l'augmenterez-vous en 5 ans ? Il ne s'agissait plus d'avoir une approximation par défaut qui soit sûrement un minimum mais d'avoir une approximation moyenne qui soit la plus vraisemblable. A cet effet, avec mon ami Froment, nous sommes partis de la population active, telle qu'elle était connue lors du dernier recensement, et nous avons affecté un chiffre à toutes les activités quelles qu'elles soient. La règle du jeu était de n'en exclure aucune. Nous avons même demandé à la sévère administration des Finances de nous donner son estimation sur ce qu'elle pensait du revenu des catégories à part, comme les prostituées ou les ecclésiastiques. C'est, je crois, M. Montet qui a fait le travail et je me rappelle que, pour l'ensemble de la France, en comptant le travail à temps partiel, les deux revenus globaux de ces deux catégories étaient égaux : de mémoire, je cite 3 milliards en 1943.

Donc, le statisticien n'avait plus à se voiler la face devant des cas aussi aberrants que l'ecclésiastique qui ne produit pas pour réaliser un bénéfice ou la prostituée qui recherche un bénéfice mais n'est pas légalement autorisée.

Cette même recherche du revenu national nous avait amenés à un autre souci du statisticien administratif qui est la non-contradiction. Je ne veux pas dire par là que le statisticien théorique ne le connaît pas mais l'économiste l'ignore souvent. Pour établir les comptes de la France en 1938, nous disposions de l'excellent appendice à la Revue d'Économie Politique où chaque activité (production industrielle, production agricole, banque, commerce extérieur, finances, etc...) était traitée par un spécialiste. Or, nous nous sommes aperçus que, si chaque spécialiste avait raison dans son optique, les chiffres de l'un ne collaient pas avec les chiffres de l'autre. Il a bien fallu opérer une distorsion sur certains renseignements, comme on le fait d'ailleurs maintenant. Vous avouerais-je que le prix de la viande de bœuf à la production fait l'objet de deux séries différentes de 20 % dans leur

croissance relative entre l'année 1963 et l'année 1962? Et pourtant, à l'heure actuelle, le statisticien administratif doit donner un chiffre : il ne suffit pas de dire qu'il y a deux séries différentes de 20 %; il faut avancer la valeur qui semble la plus probable à l'intérieur ou, au besoin, à l'extérieur de cette fourchette.

La comptabilité nationale nous amène ainsi à une obligation statistique que ne connaissait pas le statisticien il y a une vingtaine d'années.

Mais d'autres perfectionnements arrivent aux mêmes résultats. Je vous ai promis d'être bref mais je voudrais être concret. Aussi me bornerai-je aux avatars de l'indice de la production industrielle. Celui-ci, mis sur pied avant la guerre par M. Sauvy, auquel je tiens à rendre hommage, a d'abord été corrigé du nombre des jours ouvrables et livré tel quel pendant longtemps à la consommation. Il donnait des indications conjoncturelles mais était fort irrégulier en raison des variations saisonnières dont il n'était pas débarrassé, ce qui permettait à tout ministre de trouver un rapport heureux en comparant l'indice du mois récent soit avec le précédent, soit avec celui de l'année dernière.

L'introduction des variations saisonnières a eu une conséquence à laquelle je n'avais pas pensé en promouvant cette amélioration : c'est que le chiffre ainsi sorti est devenu un véritable baromètre, dont toute oscillation vers le bas alerte l'opinion et rend de méchante humeur le ministre auquel le statisticien l'annonce.

Pour être toujours concret, je vous parlerai de l'indice de novembre : il se trouve qu'il ait baissé de 1 point 5 par rapport à celui d'octobre (133 contre 134,5) après avoir été corrigé des variations saisonnières. En se penchant sur les causes de cette baisse, on s'est aperçu qu'elle ne résultait probablement pas d'une baisse conjoncturelle puisque par ailleurs des tests conjoncturels indiquaient une production soutenue. On s'est rabattu sur la consommation quotidienne d'électricité qui a montré deux anomalies : la première est relative au samedi 2 novembre, jour « ponté », et qui avait été traité par la correction des jours ouvrables comme un samedi normal. En pratique, la consommation d'électricité de ce samedi 2 novembre n'était pas plus élevée que celle du 1^{er} ou du 3 novembre; ce jour avait été traité effectivement comme un jour férié par l'industrie, alors qu'il n'était compté que comme un samedi ordinaire, c'est-à-dire un jour semi-férié, par les statisticiens.

La seconde était due aux jours de grève de l'électricité ressentie dans tout le territoire. Enfin, un troisième motif de baisse mais moins avouable : une des fédérations syndicales — sur laquelle vous me permettez de ne pas insister — trouvait des chiffres manifestement erronés, ce qui lui arrive souvent au mois de novembre et qu'elle corrige ultérieurement, mais sur lesquels il n'était pas possible d'opérer une correction en temps voulu.

Là se tient mon propos : le statisticien a une alternative dans son comportement : ou bien dire l'indice a baissé et voici les éléments pour lesquels je pense qu'il a baissé; ou bien rectifier de lui-même ce qu'a d'automatique le calcul de l'indice et ne pas enregistrer la baisse. Les deux branches de l'alternative présentent des inconvénients car aucune solution n'est parfaite : à la première, le ministre a beau jeu de s'opposer en disant que les journalistes auxquels les résultats seront communiqués ne retiendront que la baisse numérique et oublieront dans leurs commentaires l'appréciation qui a été faite sur les causes. Un tel oubli des conditions d'établissement des chiffres fut longtemps l'apanage des économistes comparant allégrement l'indice des prix de détail à l'indice des prix de gros, oubliant qu'à l'époque l'indice des prix de détail ne comprenait que des prix alimentaires (auxquels s'ajoutaient ceux de produits énergétique et du savon, pour permettre aux statisticiens de se laver les mains comme Ponce Pilate). De telle sorte, que la comparaison de l'indice des prix de gros à celui des prix de détail opposait en réalité prix industriels à prix agricoles.

La responsabilité du statisticien est grande de ne pas aller jusqu'au bout de son entreprise et laisser à d'autres, du gouvernement, des journalistes, des économistes le soin de découvrir les explications. C'est le geste de Ponce Pilate se lavant les mains des conséquences de ses actes. Ce stade a été dépassé.

Mais l'autre branche de l'alternative a des inconvénients car le statisticien se transforme en conjoncturiste et, comme le dit le savant « Cosinus », quand la limite est franchie il n'y a plus de borne. En effet, pour revenir à cet exemple concret du samedi 2 novembre, si la conjoncture avait été vraiment tendue, il est probable que les patrons auraient fait le pont certes mais il auraient aussi tenté de récupérer quelque peu dans la semaine d'après les heures ainsi perdues. Le fait qu'ils n'aient pas procédé ainsi montre que la conjoncture n'était pas tendue et qu'une indication en baisse n'est pas à près tout aberrante. La correction pure et simple du samedi « ponté » risque donc d'aller plus loin que la simple statistique. Alors se pose une question : à quoi sert l'indice de la production industrielle. Si paradoxale que puisse paraître mon affirmation, il en est de même de toutes les statistiques, même en apparence des plus objectives de l'I. N. S. E. E. Celle des naissances, par exemple, semble être une simple totalisation et pourtant, suivant l'usage que l'on veut faire de ce total, on adoptera un comportement différent dans la définition des enfants mort-nés et dans l'inclusion ou non des enfants morts dans les 3 jours suivant leur naissance dans le total des naissances.

C'est sur ce double exemple que je voudrais clore le discours — puisque discours il y a — du président de la Société de Statistique de Paris. En fait, le statisticien est forcé de déborder son domaine, sans quoi il ne ferait pas de statistique et pourtant, dès qu'il est tenté de le déborder, il risque de commettre des abus dans l'interprétation de ses propres chiffres. Les oscillations mêmes du comportement de l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques, à travers les personnalités différentes de ses divers directeurs dont je suis, autour d'une position moyenne idéale et inaccessible en sont une illustration remarquable.

Allons même plus loin : mon ami Guilbaud prétend que, pour un mathématicien, il n'y a pas de variations saisonnières et le Président Chevry, qui est présent, faisait ce matin remarquer que, sur une série de nombre tirés au hasard et placés dans soixante cases correspondant à douze mois sur une période de cinq ans, on pouvait déduire une variation saisonnière fantôme. Donc, il ne faut pas corriger des variations saisonnières puisque scientifiquement elles n'existent pas. Mais, en sens inverse, ne pas tenir compte des variations saisonnières aboutit à une interprétation fâcheuse.

L'issue serait-elle donc de ne rien oublier du tout, jusqu'à ce qu'on ait mieux? Certainement pas, rappelons-nous que Kepler trouva comme orbite des planètes des ellipses parce que les observations de Tycho-Brahé, plus minutieuses que les précédentes, étaient suffisantes pour montrer qu'une trajectoire circulaire n'était pas satisfaisante mais étaient cependant suffisamment imprécises pour que les conclusions de Kepler ne soient entachées des irrégularités des autres mouvements de la terre. C'est donc parce qu'il a eu provisoirement des relevés imprécis — j'oserais dire des statistiques célestes imparfaites — que Kepler a pu énoncer ses lois. Alors publions quand même des mesures insuffisantes mais avec des précautions oratoires.

Telle est, Mesdames, Messieurs, la servitude mais la grandeur de la statistique administrative.

PROCÈS-VERBAUX DES PRÉCÉDENTES SÉANCES

Le Président met aux voix l'approbation du procès-verbal de la séance du 19 juin 1963. Ce procès-verbal est adopté à l'unanimité.

L'approbation du procès-verbal de la séance du 18 décembre 1963 est ajournée jusqu'à sa publication dans le Journal.

NÉCROLOGIE : MM. HUBERT BÉZARD, VINCENT FONSAGRIVE, ET ÉMILE LAFFARGUE

M. le Président a le très grand regret de faire part du décès de trois de nos Collègues.

M. Hubert BÉZARD, décédé en décembre dernier, avait consacré toute sa carrière aux études financières et faisait partie de notre Société depuis 1916.

M. Vincent FONSAGRIVE, est décédé le 8 janvier 1964 à l'âge de 48 ans.

Le Président précise qu'il a bien connu Vincent FONSAGRIVE, étant avec lui dès 1942 à la Statistique Générale de la France située rue de l'Université. A ce moment déjà, il se faisait remarquer par l'audace de ses idées et de ses recherches. Après guerre, il a participé de façon très active à l'Assistance Technique.

Par la suite, nommé à la Division des Études Théoriques lors de la réorganisation de l'I. N. S. E. E., M. Fonsagrive y prit immédiatement une place très importante par son dynamisme, sa connaissance approfondie du matériel statistique, la rigueur de sa pensée mathématique, et surtout ses qualités d'excellent camarade qui le rendaient particulièrement apte à un travail en équipe.

Il a collaboré notamment aux travaux sur les capacités de production inutilisées dans l'industrie, et sur les comparaisons entre les différentes statistiques sur les véhicules automobiles.

Il avait entrepris des recherches sur la représentation des statistiques de contribuables soumis à l'I. R. P. P. par des lois de Pareto, quand la mort interrompit ses travaux.

Il faisait partie de notre Société depuis 1942.

M. Émile LAFFARGUE, l'un des deux doyens d'élection de notre Société est décédé à Paris il y a quelques mois, à l'âge de 84 ans.

Ancien élève de l'École des Hautes Études Commerciales, Docteur en droit, il avait commencé sa carrière au service des études financières du Crédit Lyonnais. Puis il était entré au Conseil d'Administration de plusieurs Sociétés industrielles et fut appelé à la présidence de certaines d'entre elles. Il dirigea pendant plusieurs années la Revue Financière. Il faisait partie de notre Société depuis 1905.

M. le Président, au nom de tous les Membres de la Société, adresse ses bien vives condoléances aux familles de nos regrettés Collègues.

NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES

M. le Président fait connaître que les demandes de candidatures présentées à la dernière séance n'ayant soulevé aucune objection, MM. Pierre LIBOUBAN et Luigi SOLARI sont nommés membres titulaires.

M. le Président a reçu les demandes de candidatures suivantes :

M. BARTHELÉMY Maurice, sous-directeur de La Protectrice, Secrétaire Général de la Compagnie de Réassurance de Paris, 28, rue Lauriston, Paris (16^e), présenté par MM. Pierre Plazen et Georges Bigot.

M. GOZARD Gilles, H. E. C., Docteur en Droit, 5, avenue Bosquet, Paris (7^e), présenté par MM. Penglaou et Cauboué.

M. ROBIN Jean, ancien interne des Hôpitaux de Tours, docteur en médecine, Médecin-chef de la Caisse Primaire de Sécurité Sociale d'Indre-et-Loire, 17, place de la Résistance, Tours (Indre-et-Loire), présenté par MM. Jean Vacher et Norbert Marx.

Conformément à l'article 3 des Statuts, il sera procédé à l'élection de ces membres lors de la prochaine séance.

REMISE D'UNE MÉDAILLE A M. IRÉNÉE BROCHU

M. le Président est heureux de faire connaître que M. Irénée BROCHU vient d'atteindre le 50^e anniversaire de son admission à notre Société. Une plaquette commémorant cet anniversaire a été gravée à son intention.

M. BROCHU n'ayant pu assister à la séance M. le Président prie le Secrétaire de lui adresser ladite plaquette avec ses meilleurs vœux et ses chaleureuses félicitations.

DISTINCTIONS

M. le Président est heureux de faire savoir que MM. Jean BOURGEOIS-PICHAT et Jean MARCHAL ont été promus Officiers dans l'Ordre de la Légion d'Honneur.

Il leur adresse, au nom de ses Collègues, ses bien vives félicitations.

COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

M. le Secrétaire Général signale qu'il a reçu pour la Bibliothèque de la Société les ouvrages suivants :

— *Introduction à la théorie des probabilités*,
par MM. B. V. GNEDENKO et A. la KHINTCHINE.

— *L'Organisation scientifique de l'économie nationale* (Tome II) (les conditions de la puissance économique),
par M. Jean ROUX.

— *Méthodes statistiques à l'usage des médecins et des biologistes*,
par M. Daniel SCHWARTZ.

— *Mémoire présenté pour l'obtention du diplôme d'Ingénieur D. P. E.*,
par M. Alain GUINET.

COMMUNICATION DE M. GASTON LEDUC : « LES INÉGALITÉS ÉCONOMIQUES ENTRE NATIONS ONT-ELLES TENDANCE A S'ACCROITRE ? »

M. le Président donne la parole à M. Gaston LEDUC pour le développement de sa communication dont le texte sera inséré dans un prochain numéro du Journal.

M. le Président adresse toutes ses félicitations au Conférencier pour son intéressant exposé et ouvre la discussion à laquelle prennent part MM. VILLEY, MARCZEWSKI, ROSENFELD, FRECHET, DIETERLEN, WEILLER, DUMONTIER, SILZ.

La séance est levée à 24 h.

III

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 19 FÉVRIER 1964

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. JACQUES DUMONTIER, PRÉSIDENT

La séance est ouverte à 17 h 30 dans la salle de Cinéma de l'ancienne Chambre de Commerce de Paris, par M. Jacques DUMONTIER, Président.

PROCÈS-VERBAL DE LA PRÉCÉDENTE SÉANCE

L'approbation du procès-verbal de la séance du 15 janvier 1964 est ajournée jusqu'à sa publication dans le Journal.

NÉCROLOGIE : M. FRANÇOIS DIVISIA

M. le Président a le très grand regret de faire part du décès survenu le 5 février dernier, à l'âge de 74 ans, de notre ancien Président François DIVISIA.

Ancien Élève de l'École Polytechnique, il avait accompli une brillante carrière dans le Corps des Ponts et Chaussées dont il était Inspecteur Général. A côté de sa carrière technique, sous l'impulsion de son Maître Clément COLSON, il s'est orienté vers l'enseignement et la recherche en économie politique. Nommé en 1923 Professeur à l'École des Ponts et Chaussées il publia en 1925 un remarquable mémoire sur l'indice monétaire et la théorie de la monnaie; en 1928, il fait paraître l'Économique rationnel, ouvrage couronné par l'Académie des Sciences et par l'Académie des Sciences morales et politiques. A la même époque, il est nommé Professeur d'Économie Industrielle et Statistique au Conservatoire des Arts et Métiers et il succède à Clément COLSON dans la chaire d'Économie Politique et Sociale à l'École Polytechnique. Il a occupé ces deux chaires pendant plus de trente ans.

Il était Officier de la Légion d'Honneur et titulaire de la Croix de Guerre 1914-1918.

Membre de notre Société depuis 1927, il en fut Président en 1939. Il était également Membre de l'Institut International de Statistique et Membre de la Société Internationale d'Économétrie qu'il présida en 1935.

M. le Président adresse, au nom de tous les membres de la Société, ses bien vives condoléances à la famille de notre regretté Collègue.

NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES

M. le Président fait connaître que les demandes de candidatures présentées à la dernière séance n'ayant soulevé aucune objection, MM. Maurice BARTHELÉMY, Gille GOZARD et Jean ROBIN sont nommés membres titulaires.

M. le Président a reçu les demandes de candidatures suivantes :

— M. DESCHAMPS Gérard, directeur de recherches à la Société Dynamar, Bazainville (Seine-et-Oise), présenté par MM. Vendryès et Fourastié;

— M. FONTAINE Claude, diplômé de l'Institut d'Études Politiques, diplômé d'études supérieures et de sciences économiques, chargé de recherches à l'École Pratique des Hautes Études, 20, rue Montmartre Paris (2^e), présenté par MM. Vendryès et Fourastié;

— M. GAVANIER Pierre, ancien élève diplômé de l'École Pratique des Hautes Études, directeur des statistiques sociales à l'Office Statistique des Communautés Européennes, 188, avenue de Tervueren, Bruxelles (Belgique) et Hôtel Star à Luxembourg (Grand-Duché du Luxembourg), présenté par MM. Dumontier et Fourastié;

— M. GIMONPREZ Grégoire, licencié ès-sciences, diplômé de l'Institut d'Études Politiques, chargé de missions au Commissariat Général au Plan, 18, rue de Martignac, Paris (7^e), présenté par MM. Dumontier et Fourastié;

— M^{lle} JACQUOT Nicolle, ingénieur des Arts et Manufactures, chargée de missions au Commissariat Général au Plan, 18, rue de Martignac, Paris (7^e), présentée par MM. Dumontier et Fourastié;

— M. KATCHOURINE Alec, directeur de la Société Dynamar, Bazainville (Seine-et-Oise), présenté par MM. Vendryès et Fourastié;

— M. MADINIER Philippe, docteur en droit, chargé de missions au Commissariat Général au Plan, 18, rue de Martignac, Paris (7^e), présenté par MM. Dumontier et Fourastié;

— M. MEESCHAERT Émile, analyste financier, gérant de portefeuilles, 10, rue du Curé, Roubaix (Nord), présenté par MM. Cauboue et Lotte;

— M. de PINS Jean, conservateur des archives au Ministère des Affaires Étrangères, 10 bis, rue Herran, Paris (16^e), présenté par MM. Cauboue et Lotte;

— M. SAINT-PAUL Raymond, directeur des études de l'Institut des Techniques de la Prévision Économique du Conservatoire National des Arts et Métiers, chargé de missions au Commissariat Général au Plan, 18, rue de Martignac, Paris (7^e), présenté par MM. Dumontier et Fourastié;

— M. TOPALL Claude, ancien élève diplômé de l'École Pratique des Hautes Études, chargé d'études à la Société Cofremca, 1, avenue du Parc des Expositions, Paris (15^e), présenté par MM. Vendryès et Fourastié;

— M. VIMONT Claude, docteur en droit, diplômé de l'Institut d'Études Politiques, rapporteur général de la Commission de la Main-d'Oeuvre du Commissariat Général au Plan, sous-directeur de recherches à l'Institut National d'Études Démographiques, 23, avenue Franklin-Roosevelt, Paris (8^e), présenté par MM. Bourgeois-Pichat, Fourastié et Dumontier.

Conformément à l'article 3 des statuts, il sera procédé à l'élection de ces membres lors de la prochaine séance.

M. le Président a reçu, d'autre part, la demande de candidature de l'organisme suivant : CHAMBRE NATIONALE DES CONSEILLERS FINANCIERS, 43, rue de Liège, Paris (8^e), représentée par M. Paul Toussaint, Président.

Conformément à l'usage, l'admission de cet organisme est immédiatement prononcée.

RAPPORTS DU TRÉSORIER ET DE LA COMMISSION DES FONDS ET ARCHIVES

Conformément à l'article 22 du Règlement Intérieur, la Commission des Fonds et Archives et le Trésorier doivent présenter leurs rapports sur le bilan au 31 décembre 1963 et sur les comptes de l'exercice, ainsi que sur le projet de budget de 1964.

M. le Président donne la parole à M. GENSBITTEL pour la lecture de son rapport dont le texte est inséré dans le présent numéro du Journal.

Le Président indique ensuite que le Rapporteur de la Commission des Fonds et Archives, M. DUGUÉ, qui s'excuse de ne pouvoir assister à la séance lui a adressé son rapport dont le texte figure également dans le présent numéro du Journal.

M. le Président remercie le Trésorier et le Rapporteur de la Commission des Fonds et Archives; il propose l'approbation des comptes de l'exercice 1963 et met aux voix les conclusions de la Commission des Fonds et Archives.

Les deux rapports sont adoptés à l'unanimité.

REMISE D'UN SOUVENIR A M. GENSBITTEL

Le Président rappelle que les fonctions de Trésorier-Archiviste qui étaient assumées depuis treize ans par M. GENSBITTEL viennent effectivement de prendre fin.

A cette occasion, le Président remercie M. GENSBITTEL d'avoir accompli avec beaucoup de dévouement et d'efficacité la tâche ingrate de Trésorier-Archiviste et il remet un souvenir à M. GENSBITTEL.

M. GENSBITTEL remercie le Président et le Conseil pour ce geste qui le touche profondément.

PLACEMENT DE FONDS

Monsieur le Président soumet à l'Assemblée la proposition d'achat de deux actions France Obligations et de trente-quatre bons du Trésor à 100 F.

L'Assemblée donne son accord à cette opération.

COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

M. le Secrétaire Général signale qu'il a reçu, pour la Bibliothèque de la Société, les ouvrages suivants :

- *Éléments de Statistique*, par Mlle Jeanine ULMO.
- *Répartition de la fortune privée en France (par département et nature de biens au cours de la première moitié du XX^e siècle)*, par M. Paul CORNUT.

COMMUNICATION DE M. PAUL VINCENT : « APPLICATION DES ENSEMBLES ÉLECTRONIQUES A LA RECHERCHE DÉMOGRAPHIQUE »

M. le Président donne ensuite la parole à M. Paul VINCENT pour le développement de sa communication dont le texte sera inséré dans un prochain numéro du Journal.

Après avoir remercié le conférencier de son très intéressant exposé, M. le Président ouvre la discussion à laquelle prend part M. THÉODORE.

La séance est levée à 19 h 40.

IV

RAPPORT DU TRÉSORIER

SUR

LES COMPTES DE L'EXERCICE 1963

ET LE PROJET DE BUDGET POUR L'EXERCICE 1964

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

MES CHERS COLLÈGUES,

Conformément aux dispositions de l'article 22 du Règlement intérieur de notre Société, j'ai l'honneur de vous présenter le compte de Pertes et Profits de l'Exercice 1963, le Bilan au 31 décembre 1963 et le Projet de Budget pour 1964.

COMPTE DE PERTES ET PROFITS DE 1963

Les comptes du précédent exercice n'ont pas été des comptes tout à fait ordinaires, en ce sens que notre Société a fait paraître les tables du Journal, ce qui a représenté une dépense exceptionnelle de 6 373 F, qui figure à la rubrique « Journal ». Toutefois, répondant à notre appel, un certain nombre de sociétaires ont bien voulu verser des cotisations complémentaires de 7 F pour les membres à titre personnel et de 14 F pour les sociétés et organismes collectifs. Cette recette exceptionnelle représente 3 290 F.

Un certain retard est à observer dans l'encaissement des cotisations des sociétés mais au total, et grâce à l'augmentation très importante du nombre des membres à titre personnel, les cotisations passent de 14 969,75 F en 1962 à 22 142 F pour 1963. Ce dernier montant comprend, comme à l'habitude, des contributions complémentaires bénévoles de sociétaires ayant autrefois racheté leurs cotisations, et que je remercie de leur appui.

Les cotisations qui avaient été versées à la fin de l'année 1962 au titre de 1963 ont été passées en recette pour 388 F dans ce dernier exercice. A l'inverse, les cotisations versées d'avance à la fin de 1963, soit 137 F ont été mises en réserve.

Le montant des abonnements proprement dit est resté sensiblement le même puisqu'il s'est élevé à 4 873,50 F en 1963 contre 4 674 F en 1962. Par contre, les ventes de collections et de journaux isolés ont été très importantes en 1963. Le montant global des abonnements et des ventes de publications représente 8 980,84 F contre 5 675,75 F l'année précédente.

Le chapitre des subventions est également en augmentation, passant de 4 650 F à 5 800 F.

Nous remercions l'Institut national d'Études démographiques, qui a bien voulu renouveler son versement de 500 F et le Centre national de la Recherche scientifique qui a porté de 4 000 à 5 000 F sa subvention.

Une mention particulière doit être faite à la Compagnie des Agents de Change, qui a doublé sa subvention, portée maintenant à 300 F.

Les revenus des fonds libres ont été portés de 1 309,35 F à 4 435,60 F car un certain nombre d'obligations ont été amorties en 1963. Il s'agit de 20 parts de production de l'Électricité de France, de 11 obligations des Charbonnages de France 3 %, de 3 Bons S. N. C. F. indexés 5 1/2 % 1957.

Ces amortissements ont donné lieu à bénéfice, auquel ont été ajoutés les intérêts cumulés sur 3 ans de 13 000 F en capital de Bons du Trésor à intérêt progressif.

L'importance de ces recettes exceptionnelles a conduit notre société à constituer une provision pour amortissement du portefeuille de 3 000 F qui passe ainsi en charge de l'exercice.

Conformément à nos statuts, il a été déduit de nos revenus une somme de 443,56 F, soit 10 %, qui a été versée au compte « Dotation ». Les frais d'administration se sont élevés à 3 142,41 F contre 3 524,65 F lors de l'année précédente.

Les dépenses de publication du Journal qui comprennent, comme cela a été dit plus haut, les frais d'établissement des tables, comprennent aussi les frais d'édition du dernier journal de 1962 et des 2 premiers de 1963. Ce poste représente un total de 22 190,37 F.

Les dépenses relatives à l'annuaire, soit 2 440 F, comprennent les frais de mise à jour, soit 440 F et un versement complémentaire de 2 000 F à la provision pour la réédition complète de l'annuaire en 1964. Les frais d'édition du Bulletin, soit 1 073,18 F sont relatifs à 3 numéros.

Les dépenses exceptionnelles de 202,85 F comprennent essentiellement la cotisation à l'Institut international de la Statistique.

A la fin de l'exercice, il a été jugé utile de constituer une provision pour dépenses engagées de 19 500 F correspondant à 3 numéros du Journal et à 2 Bulletins et il a semblé également opportun de porter à 13 500 F la provision pour actions de développement.

Les bénéfices un peu exceptionnels de l'exercice 1963 doivent permettre à notre société, dès 1964, d'engager des dépenses d'un caractère nouveau pour se faire mieux connaître et fournir à ses membres une documentation encore plus intéressante et attrayante.

Compte tenu de toutes ces écritures, l'excédent des Recettes sur les Dépenses a été arrêté à 242,17 F contre 71,82 F en 1962.

Bilan au 31 décembre 1963

Le portefeuille de notre société a été affecté par les amortissements qui ont été indiqués ci-dessus. De plus, les actions de la Compagnie française des Matières colorantes ont été remplacées par des actions Kuhlmann. Le poste correspondant, qui s'élevait à 2 379,78 F a été porté à 2 748,74 F à la suite de l'achat de droits.

Au total, le portefeuille représente un actif de 29 574,16 F contre 29 365,67 F au 31 décembre 1962. Le compte Portefeuille sera amorti d'une somme de 3 000 F comme indiqué précédemment. Les espèces en Caisse sont restées au montant de 38,81 F. Le compte chez M. Lackenbacher a été arrêté au 31 décembre à 6 911,52 F et le compte de Chèques postaux à 11 122,84 F.

La créance figurant à l'actif de notre Bilan représente le montant des abonnements qui nous est dû par l'Imprimerie Berger-Levrault.

Au Passif, le compte « Dotation » a été alimenté par 10 % des revenus. Par contre, ont été prélevées les cotisations des Membres décédés au cours de l'année et qui avaient racheté autrefois leurs cotisations.

Les revenus réservés des dons et legs ont été portés de 842,03 F à 899,66 F, seuls les revenus relatifs au don Huber ayant fait l'objet d'un prélèvement au moment de l'attribution de ce prix.

Les dettes diverses pour 717,30 F représentent diverses factures de l'Imprimerie Berger-Levrault.

Les postes de provisions ont fait l'objet d'un commentaire dans la première partie de ce Rapport.

Enfin, le Capital libre passe de 7 024,55 F à 7 272,22 F.

Projet de Budget pour 1964

Conformément à l'usage, ce budget est établi en ne considérant que les postes susceptibles d'affecter le Capital libre.

<i>Dépenses</i>		<i>Recettes</i>	
Journal et Bulletin	F 27 500	Cotisations	F 18 000
Annuaire	1 500	Abonnements	5 000
Dépenses administratives	3 200	Revenus libres	1 000
Total des Dépenses	32 200	Total des Recettes	24 000

Nous souhaitons vivement que les organismes qui nous subventionnent, parmi lesquels nous tenons à compter l'Imprimerie Berger-Levrault voudront bien nous apporter leur appui. Il importe en effet que notre société puisse développer encore son action.

Au moment de terminer ce 13^e Rapport, vous permettrez enfin au Trésorier d'exprimer ses remerciements à M. Depoid et à M. Brichler pour l'appui qu'ils ont bien voulu lui apporter dans l'exercice de sa tâche.

Je suis persuadé que mon successeur, Monsieur de Riedmatten saura me remplacer avec plus de compétence et je le prie de croire que mon appui, si toutefois il en a besoin, ne lui sera jamais refusé.

D. GENSBITTTEL

Trésorier-Archiviste

LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS EN 1913, EN 1938 ET DE 1961 A 1963

		1913 en A. F.	1938 en A. F.	1961	1962	1963
Situation financière :						
Avoir au 1^{er} janvier		163 226,71	149 744,97	48 002,13	37 842,94	34 018,66
Recettes annuelles	Cotisations	5 050,—	28 385,—	12 924,—	14 629,75	18 715,00
	Abonnements, ventes	1 527,75	8 081,45	5 582,30	6 111,05	8 781,34
	Revenus des valeurs libres	3 453,32	7 606,60	1 142,98	1 309,35	4 435,60
	Subventions	3 360,—	3 498,80	4 400,—	4 650,—	5 800,00
	Rachats complets et annuités de rachats	1 320,—	2 890,—	—	—	200,00
	Revenus des legs	2 047,68	2 013,65	33,89	36,36	92,63
	Recettes exceptionnelles ou anticipées	—	17 185,65	6 285,65	3 410,—	3 076,80
		16 758,75	69 661,15	30 368,82	30 146,51	41 101,37
		179 985,46	219 406,12	78 370,95	67 989,45	75 120,03
Dépenses annuelles	Administration	3 362,30	11 401,59	2 269,51	3 730,95	3 232,81
	Journal	9 191,51	38 784,68	13 166,40	27 725,99	17 224,04
	Annuaire	276,40	2 769,85	3 373,65	395,—	440,00
	Dépenses exceptionnelles (y compris pour 1913 le loyer et la bibliothèque)	2 416,65	31 974,13	21 718,45	2 118,85	6 575,85
Avoir au 31 Décembre		15 246,86	84 930,25	40 528,01	33 970,79	27 472,70
		164 738,60	234 475,87	37 842,94	34 018,66	47 647,33
Avoir net	Caisse	3 403,38	6 793,74	38,81	38,81	38,81
	En compte chez l'Agent de Change	—	—	309,32	2 684,03	6 911,52
	Chèques postaux	—	8 786,63	5 055,14	1 930,15	11 122,84
	Portefeuille	161 335,22	218 895,50	32 439,67	29 365,67	29 574,16
		164 738,60	234 475,87	37 842,94	34 018,66	47 647,33

A. — PERTES ET PROFITS**DÉPENSES**

Administration	Secrétariat Général	768,15	3 142,41
	Convocations, impressions	1 807,55	
	Trésorerie	84,71	
	Location de salles	482,00	
Journal	1962	5 679,55	22 190,37
	1963	16 510,82	
Annuaire		2 440,—	
Bulletin		1 073,13	
Dépenses exceptionnelles		202,85	
Versement à la dotation		443,56	
Amortissement de portefeuille		3 000,00	
Cotisations versées d'avance fin 1963		137,00	
Provisions pour dépenses engagées fin 1963		19 500,00	
Provision pour actions de développement fin 1963		13 500,00	
Excédent des Recettes sur les Dépenses		240,17	
			<u>65 869,54</u>

B. — BILAN**ACTIF**

Portefeuille	42 F Rente 3 1/2 1952	340,28	26 574,16
	4 Obligations de 20 F Crédit national 3 1/2 1957	54,20	
	3 Obligations de 100 F Crédit national 3 % 1945	186,33	
	9 Actions de C ^{ie} Industrielle Chimique et Minière	256,57	
	15 Parts de production E. D. F.	2 353,50	
	5 Obligations Alsacienne des Constructions Mécaniques 6 % 1954	524,82	
	5 Obligations Groupement Industrie Sidérurgique 5 1/2 % 1955	498,75	
	4 Obligations Péchiney 5 1/2 1953	437,25	
	152 Bons S. N. C. F. indexes 5 1/2 % 1957	22 173,82	
	8 Actions Kuhlmann	2 748,64	
Disponibilités	A déduire : amortissement	3 000,00	18 073,17
	Espèces en Caisse chez le Trésorier	38,81	
	En compte chez M. Lackenbacher, Agent de Change	6 911,52	
	Solde du Compte de Chèques postaux	11 122,84	
	Créances diverses		4 873,50
Numéros du Journal en magasin (pour mémoire)			
Sociétaires en retard (pour mémoire)			

TOTAL DE L'ACTIF 49 520,83

DE L'EXERCICE 1963

RECETTES

Cotisations encaissées . . .	Sociétés et organismes Collectifs Membres à titre personnel Contributions complémentaires
------------------------------	---

AU 31 DÉCEMBRE 1963

PASSIF

Dotation						4 494,65
Cotisations reçues d'avance						137,00
Revenus réservés	Don Michel Don Bourdin Legs Coste Legs Mercet					899,66
des dons et legs.			7 + 7		14,00	
		0,36 + 0,36		0,72		
		802,98 + 65,13		868,11		
		3,69 + 13,14		16,83		
Dettes diverses.						717,30
Provision pour annuaire						3 000,00
Provision pour dépenses engagées						19 500,00
Provision pour Actions de développement						13 500,00
Capital libre						7 272,22

TOTAL DU PASSIF 49 520,83

RAPPORT DE D. DUGUÉ
SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE 1963 ET SUR LE PROJET DU BUDGET
POUR L'EXERCICE 1964

Le rapport présenté par notre Trésorier n'appelle aucune observation. Nous ne pouvons que nous réjouir de voir s'accroître le nombre des membres de notre Société comme celui de nos abonnés. Je vous propose évidemment d'approuver ces comptes et ce projet de budget. Il me paraît particulièrement heureux de voir s'augmenter nos provisions pour actions de développement. Il est bien certain que notre Journal pourrait aisément paraître à une cadence plus rapide que celle que nous a imposée la dernière guerre. Avant 1939 nous arrivions à publier un numéro à peu près mensuel. L'intérêt des communications de nos séances doit nous permettre de retrouver ce rythme. Et c'est pourquoi je pense que vous trouverez bienvenues les mesures financières que vous propose notre Trésorier dans ce but.

Réjouissons-nous aussi de voir se maintenir l'intérêt porté à notre activité par l'Institut national d'Études démographiques et par le Centre national de la Recherche scientifique ainsi que par la Compagnie des Agents de Change.

Il m'est impossible de terminer ce bref rapport sans adresser nos remerciements à notre Trésorier dont nous connaissons bien la compétence et le dévouement et sans lui dire les regrets qu'entraîne sa décision, persuadés d'ailleurs que nous sommes comme lui, que M. de Riedmatten sera un excellent successeur.

Daniel Dugué